

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPE

Séance du Mardi 17 septembre 2024 à 14h40

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 17 septembre 2024, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<i>Représentants des personnels de l'Inspé</i> Denis PASCO Marie MAZEROLLE Emilie SAUNIER, procuration à A. Mouly Arnaud MOULY Matthieu LAUGIER Alice METTETAL, procuration à M. Laugier Laurent BARATO Carole IVANCE-MARTIN Farida DJELKHIR Damien HUMBERT Romain HASSOLD, procuration à F. Goualard Floriane GOUALARD		
<i>Représentants de l'UNIVERSITE :</i> Laurence RICQ, Coralie MAYEUR-CARPENTIER, procuration à L. Ricq Olivier JOUFFROY, procuration à L. Ricq	John-Pol PIERREL Pascal GILLON	Catherine TIRVAUDEY
<i>Représentants du RECTORAT :</i> Jean-Luc ROSSIGNOL Fabien BEN Isabelle BERTRAND, procuration à J. Roche Julien ROCHE Isabelle POYARD	Véronique BARÇON	
<i>Représentants des Collectivités Territoriales :</i>	Chantal GUYEN Anaïs MONNIER VON AESCH	
<i>Personnalités extérieures à titre personnel :</i> Elsa LANG RIPERT		
<i>Personnes invitées :</i> Frédéric MUYARD, Nathalie GRITTI Elodie BELLE Nathalie ROGGY Cristina BUSQUET-PARETS Nathalie ALBERT-MORETTI	Florent MONTACLAIR	

Le quorum est atteint.

Jean-Luc ROSSIGNOL ouvre la séance à 14h et remercie Madame la Rectrice de sa présence. Il présente **Isabelle POYARD**, Directrice de l'EAFC, nouvelle représentante du Rectorat, qui succède à **Augustin GUILLOT**. Il salue le travail réalisé par celui-ci, qu'il remercie pour son investissement au sein de ce conseil durant quelques années et à qui il souhaite « *bon vent dans sa nouvelle vie* ».

Jean-Luc ROSSIGNOL revient ensuite sur une triste nouvelle : le décès d'une collègue BIATSS survenu courant août, qui travaillait sur le site de Lons-le-Saunier en tant que secrétaire, **Anabela CARVALHEIRO-LABOUREAU**. Une minute de silence en sa mémoire est respectée.

Jean-Luc ROSSIGNOL annonce qu'il n'y aura pas de vote du budget prévisionnel 2025 durant ce conseil. Ce point sera traité lors du conseil du mois de novembre car le travail est toujours en cours et les documents sont à rendre pour le 26 septembre 2024.

Enfin, il précise que ce conseil sera clôturé par un moment convivial à 16h30, en présence de **Françoise BEVALOT**, précédente Présidente de ce conseil, pour la remercier de son investissement en faveur de l'INSPE et la formation des futurs enseignants, durant ces 8 dernières années.

Il rappelle l'ordre du jour annoncé dans la convocation.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 20 juin 2024, **vote**

Aucune remarque n'est formulée.



Ce compte-rendu est mis au vote et approuvé à l'unanimité

2. Formation

2.1 Report de la réforme

Le projet de réforme discuté lors du précédent conseil d'institut est actuellement reporté, faute de validation par tous les signataires du décret. Ce projet avait suscité de vives inquiétudes. Jean-Luc ROSSIGNOL précise que la semaine dernière, lors d'une réunion officielle, les deux ministres (Mesdames Belloubet et Retailleau) ont souligné tout l'intérêt d'une mise en œuvre de cette réforme.

Madame la Rectrice confirme qu'à ce jour elle n'a aucune information complémentaire concernant ce projet de réforme.

Elsa LANG RIPERT ajoute qu'à ce jour, on ne sait pas ce qu'il advient du dossier d'accréditation pour les établissements de la vague C qui, à la même époque l'an dernier, était reporté d'un an.

2.2 Point rentrée

Frédéric MUYARD excuse l'absence de Florent Montaclair pour ce conseil.

Il ajoute que l'ensemble des nouveaux collègues enseignants recrutés avant les congés d'été ont bien intégré l'Inspé.

Jean-Luc ROSSIGNOL précise que, suite à la démission de la précédente responsable du master 1^{er} degré de Besançon, **Alice METTETAL**, aucun remplaçant n'a été trouvé. Pourtant, ce master est le plus important, en nombre d'étudiants, comparé à l'ensemble des masters de l'université.

Des journées d'intégration pour les nouveaux étudiants M1 sont organisées sur chacun des sites, à des dates et formats différents :

- Besançon, le 4 septembre (course d'orientation sur le site Montjoux en présence des partenaires institutionnels) ;
- Lons-le-Saunier le 17 septembre (Bienvenue aux étudiants organisé en partenariat avec le Bureau de la vie étudiante, visite des coulisses du théâtre municipal, repas offert, grands jeux l'après-midi) ;
- Vesoul le 24 septembre (à la base de voile si possible, sinon, tournoi de Volley ou grands jeux en bois) et le 3 octobre (Speed rentrée organisée par la ville de Vesoul et ses partenaires) ;
- Belfort le 11 septembre (course d'orientation dans la ville).

Une cérémonie de remise des diplômes sera organisée cette année. Cet événement n'avait plus eu lieu depuis la période de la pandémie de Covid. Cette cérémonie est souhaitée par les étudiants. Elle se déroulera le lundi 21 octobre à l'UFR SJEPG.

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année dernière pour le premier degré (cf. document joint). Les étudiants de PPPE ont confirmé leur motivation à devenir enseignant, ce qui révèle une belle reconnaissance du travail réalisé entre le rectorat et l'UFR STGI.

Madame la Rectrice soulève l'excellent partenariat entre toutes les parties prenantes sur ce parcours.

Les DIU sont des étudiants lauréats du concours d'enseignant mais qui n'ont pas suivi le Master MEEF. Ce parcours sera dispensé sur trois sites (Besançon, Vesoul, Lons-le-Saunier) contre deux l'année dernière.

Matthieu LAUGIER souhaiterait avoir une répartition plus fine des étudiants PPPE sur les différents sites, alors que des effectifs parfois faibles sur certains sites pourraient encore diminuer en cas d'abandons.

La plateforme Mon Master a la particularité de ne pas permettre de rediriger un étudiant sur un site s'il n'en a pas fait la demande au préalable, alors que c'était possible avec la plateforme précédente.

Jean-Luc ROSSIGNOL insiste sur l'importance de la représentation des sites et du maillage territorial pour l'INSPE.

Arnaud MOULY reconnaît que, même si le nombre de DIU est relativement faible sur certains sites, ce mixage de différents publics permet une bonne interaction entre les étudiants.

Les étudiants du master MEEF IRE, 4^{ème} mention, sont principalement des étudiants en formation continue qui veulent s'initier à la recherche, avec une première année liée à la certification CAPPEI.

Pour le second degré, les répartitions sont très hétérogènes d'un parcours à un autre, en gardant un effectif global relativement similaire à l'an dernier.

Les DIU second degré sont, quant à eux, en nette progression par rapport à l'an dernier.

Frédéric MUYARD s'interroge sur le fait que certains étudiants n'auraient pas candidaté en Master MEEF, en particulier dans le second degré, dans l'espoir d'une mise en place de la réforme qui leur aurait permis un concours direct en licence en 2025, puis d'être rémunéré dès la première année de master.

Matthieu LAUGIER soulève le cas des M1 EPS avec un effectif de 38 étudiants, alors que la licence 3 « éducation/motricité » ayant pour vocation à destiner les étudiants au métier d'enseignant avait un effectif de 80 étudiants. Une étude serait intéressante pour connaître le devenir de ces étudiants de cette licence.

Arnaud MOULY pense que la promotion de la filière enseignement est moins valorisée par les enseignants des différentes composantes.

Jean-Luc ROSSIGNOL reconnaît l'importance du projet partagé, aussi bien avec le rectorat, que les composantes et de prévoir une étude pour connaître le profil et la motivation des étudiants.

Floriane GOUALARD souhaiterait que des témoignages d'étudiants soient relatés au-delà des chiffres, ces témoignages seraient beaucoup plus parlants, aussi bien de la part d'étudiants qui se plaignent dans ce métier que d'étudiants ayant abandonné la filière.

3. Lien Formation-Recherche

3.1 Crédit du DU « Broker » en partenariat recherche-pratique en éducation

Jean-Luc ROSSIGNOL est persuadé que ce lien Formation-Recherche est un point fort pour la qualité de la formation des étudiants et que l'associer à la pratique est encore un plus.

La mise en place d'un DU novateur dans le paysage national va tout à fait dans ce sens. Ce DU sera ensuite présenté au vote à la CFVU puis au CA de l'Université.

Denis PASCO pense que le nom de « Broker » peut évoluer, mais que le partenariat-recherche-pratique (PRP) sera maintenu. Ce DU permettra de favoriser le lien entre praticiens et chercheurs. Une version pilote de cette formation, en relation avec l'université de Québec à Montréal (UQAM), a été réalisée en 2023-24. Le besoin de brokers a clairement été identifié dans le cadre du PIA TNE25. Ainsi, ce projet pourra prendre en charge le financement de 6 personnes en 2025 et 8 en 2026.

Si ce DU se met en place, il sera le seul en langue française, d'où l'approche très novatrice, et sera une vraie plus-value pour l'Inspé et l'Université de Franche-Comté.

Ce DU comprend 164 heures d'enseignement à distance et l'évaluation consiste à la présentation d'un portfolio. Son ouverture est conditionnée par l'inscription d'au moins 6 étudiants pour assurer son équilibre financier.

Isabelle BERTRAND reconnaît le besoin sur le terrain d'un tel profil d'intervenant qui mettra en relation des praticiens et des chercheurs dans différentes situations.

Le besoin de créer des ponts et des interfaces pour améliorer la pratique professionnelle est primordial.

Matthieu LAUGIER s'interroge sur le manque d'information préalable à cette démarche, ce qui amène une certaine réserve de la part des collègues.

Arnaud MOULY reconnaît le besoin de soutenir ce genre d'initiative qui valorise le travail des enseignants, mais s'interroge néanmoins sur le coût élevé de cette formation.

Jean-Luc ROSSIGNOL souhaite mettre à l'ordre du jour du prochain conseil un point recherche.

→ La création du DU « Broker » est mis au vote et approuvé à la majorité moins 3 ABSTENTIONS et 2 CONTRE.

3.2 Retour sur le COSP du 28 juin 2024

Le DU « Broker » n'a pas été voté au COSP car il n'était pas finalisé à cette date.

1^{er} point abordé : Bilan FR-Educ :

Denis PASCO a rappelé la structuration de la FR-Educ avec 13 laboratoires de recherche de l'Université de Franche-Comté dont 3 UMR + l'IREM + CANOPÉ + l'académie de Besançon avec différents services. La FR-Educ a bénéficié d'un audit en 2021, qui a mis en avant un point fort dans la diversité des actions menées de façon transversale. Les points à améliorer restent l'attractivité et la visibilité.

La trajectoire à construire part d'une situation de 2023, avec un programme de recherche qui s'appelle NEXT sur le numérique éducatif, lié à la MSHE et en appui recherche du TNE25.

La situation projetée en 2026 est de structurer la recherche autour des axes du réseau thématique pluridisciplinaire du CNRS sur des questions d'éducation, qui est structuré en 6 axes dont 2 transversaux, avec de nouveaux appels à projets.

Un bilan sera effectué dans 2 ans pour évaluer cette nouvelle visibilité.

Jean-Luc ROSSIGNOL souhaiterait que l'expertise de la FR-Educ soit partagée avec les enseignants, le rectorat, l'EAFC et la Direction académique de la pédagogie.

Une journée d'étude aura lieu à la mi-décembre afin de présenter tous les projets.

Pavillon MUE : Une nouvelle date pour l'inauguration est fixée au Mardi 15 octobre à 16h00, en présence de la Rectrice, de la Présidente et de la Maire de Besançon.

Tous les personnels de l'Inspé seront invités.

2^{ème} point abordé : Evolution du cadrage des mémoires de recherche pour le Master MEEF 1^{er} degré :

Marie MAZEROLLE, qui a été missionnée par la direction sur le lien formation-recherche, a réalisé un travail sur les contenus et la forme des mémoires du premier degré et annonce 3 objectifs principaux :

- Favoriser les liens entre contenus de formation et expériences,
- Rendre plus visibles les recherches qui sont menées par les étudiants,
- Favoriser la cohérence entre les 4 sites de formation.

La proposition est d'avoir des mémoires de recherche à visée professionnalisante, de contribuer au travail en groupe pour de meilleurs échanges, à favoriser des temps de recherche en lien avec le mémoire et l'implication des enseignants-chercheurs de l'Inspé qui sont relativement nombreux (ce qui permettrait de rattacher les mémoires à des laboratoires de recherche).

Frédéric MUYARD remercie Marie MAZEROLLE pour ce travail et reconnaît la difficulté à suivre et à évaluer plus de 300 mémoires. Il est cependant important de donner du sens au travail des étudiants, qu'ils pourront valoriser plus tard.

4. Ressources humaines :

4.1 Recrutement BIATSS

Le recrutement de la responsable du service ressources humaines est toujours en cours et a suscité une modification du profil de poste qui porterait plus sur du pilotage.

Jean-Luc ROSSIGNOL pense qu'il serait intéressant de positionner ce poste sur le projet partagé, ce qui permettrait d'objectiver un certain nombre de données quantitatives et qualitatives sur la situation des étudiants en lien avec les services centraux de l'UFC, en lien avec le suivi du budget de projet et de la convention qui lie l'Inspé au Rectorat.

L'intitulé du poste doit donc être affiné afin d'augmenter son attractivité et indiquer clairement la spécificité Inspé. Ce poste sera d'autant plus utile si la réforme aboutit.

Le recrutement de la responsable du service scolarité est toujours en cours ; du retard a été pris en raison d'une première procédure de recrutement en interne infructueuse.

Le remplacement d'une collègue du service scolarité en congé maternité est en cours pour un recrutement à mi-temps.

4.2 Campagne d'emploi des E et EC 2^{ème} vague

En raison d'une réforme annoncée, l'université avait décidé, lors de la première vague de la campagne d'emploi 2025, de ne pas traiter les supports INSPE et de les reporter à la seconde vague de la campagne 2025, c'est-à-dire en ce moment.

6 supports de postes (MCF, PRAG et PRCE) sont concernés.

La situation quant à la réforme n'étant toujours pas précisée, le conseil stratégique des collegiums de l'université a finalement préconisé de traiter ces supports pour la campagne d'emploi 2026 et donc leur immobilisation pour la campagne 2025, sauf urgence.

Ainsi, **Frédéric MUYARD** propose d'immobiliser cinq de ces postes en 2025.

Les 2 postes de MCF seront occupés par des ATER.

Les postes de PRAG pourront être occupés par des enseignants en postes partagés, comme cette année.

Le poste de PRCE, servant aujourd'hui de support à la chaire d'enseignant-chercheur en numérique éducatif cofinancée à 50% par le TNE25, nécessite d'être transformé en poste de MCF numérique éducatif. En effet, l'université s'était engagée auprès du SGPI à pérenniser ce poste à l'issue des 3 ans de contrat, c'est-à-dire à le publier pour la rentrée 2025. Cette transformation du support en MCF numérique éducatif est donc proposée au recrutement à la campagne d'emploi 2025.

Matthieu LAUGIER et **Arnaud MOULY** regrettent l'immobilisation de deux postes d'enseignants-chercheurs, ce qui nuit aux collègues et aux étudiants.

La proposition globale (voir diaporama) est proposée au vote.

→ *Cette campagne d'emploi 2025 globale est mise au vote et approuvée à la majorité
moins 2 ABSTENTIONS et 2 CONTRE.*

5. Questions diverses

Deux questions relatives au recrutement BIATSS avaient été posées avant la réunion du conseil et ont été traitées dans le point précédent.

La séance est levée à 17h10.

Le Président du Conseil d'Institut,
Jean-Luc ROSSIGNOL

